



105^e Assemblée ordinaire des délégués du PEV Suisse du 23 mars 2024

Rapport annuel de la Présidente

Chers délégués, chers membres, chers amis du PEV,

1 Assemblées des délégués et votations populaires

En 2023, le PEV Suisse a organisé deux assemblées des délégués. Il y a presque un an jour pour jour, le 25 mars 2023, notre **104^{ème} assemblée ordinaire des délégués** s'est tenue à Aarau avec 112 délégués et invités.

Dans mon discours d'introduction, j'ai évoqué les jours turbulents qui ont entouré la chute du Credit Suisse, les nombreuses questions en suspens et, en particulier, la perte de confiance généralisée de la direction de la banque et du monde politique.

Par 94 oui, 4 non et 4 abstentions, les délégués ont clairement dit oui à l'arrêté fédéral sur l'imposition spéciale des grands groupes d'entreprises. Nous avons ensuite organisé une table ronde avec la députée Andrea Heger ainsi que les députés cantonaux Daniel Sommer et Donato Scognamiglio. Tous ont été élus début mars dans leurs parlements cantonaux respectifs avec de brillants résultats (dans leurs districts).

Le rapport annuel et les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité et Melanie Beutler-Hohenberger ainsi que Dominic Täubert ont été élus au Comité du parti.

La première et unique **assemblée extraordinaire des délégués** a eu lieu le 25 novembre 2023 à Thoun. 95 délégués et invités y ont participé. Ils ont décidé de dire non à l'initiative populaire « Pour une meilleure qualité de vie à la retraite (Initiative pour une 13^e rente AVS) » par 22 voix contre 58 et 5 abstentions, ainsi qu'à l'initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et durable (Initiative sur les rentes) » par 17 voix contre 66 et 4 abstentions.

En raison des élections fédérales, aucune votation nationale n'a eu lieu en septembre ni en novembre, raison pour laquelle il a été renoncé à d'autres assemblées des délégués.

Les seules votations nationales de l'année 2023 ont eu lieu le **18 juin 2023**. Les électeurs ont voté sur l'arrêté fédéral sur une imposition spéciale des grands groupes d'entreprises (mise en œuvre du projet OCDE/G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises) ainsi que sur la loi fédérale sur les objectifs de la protection du climat, l'innovation et le renforcement de la sécurité énergétique (LCBE). En outre, la prolongation de la loi Covid-19 a de nouveau été soumise au vote.

Le PEV avait recommandé le oui aux 3 sujets. Tous les objets de la votation ont été clairement acceptés par la population.

2 Autres événements

Le 13 mai, environ 45 femmes se sont réunies à Aarau pour la Journée des femmes 2023 sur le thème « Prête pour une activité politique ». Des exposés introductifs et de nombreux ateliers ont permis aux participantes de s'exercer à l'ABC des parlementaires.

Le 3 juin à Berne et le 10 juin 2023 à Lausanne-Ouchy ont eu lieu les **formations pour les candidats** aux élections au Conseil national. L'accent a été mis sur des exercices pratiques : comment expliquer en termes simples, lors d'une action de stand, ce que le PEV veut changer dans le domaine politique et pourquoi il faut voter pour moi ou comment englober mes interventions dans des histoires captivantes et attrayantes. Des ateliers ont permis de débattre, de discuter des réponses à des questions épineuses et d'enregistrer des vidéos pour les médias sociaux.

Pour remplacer l'assemblée des délégués, nous avons organisé le 24 juin 2023 l'événement « Renforcer la biodiversité » dans le **Neeracher Ried**. Environ 60 personnes ont participé à la visite guidée de Bird Life Suisse à travers l'imposante réserve naturelle du Neeracher Ried.

Le 18 août, le 14^e Forum PME du PEV a eu lieu sur le thème « **Pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse** - démographie, formation & intelligence artificielle : qu'est-ce qui peut l'atténuer ? » Historiquement, il y a toujours eu en Suisse plus de personnes âgées de 20 ans que de seniors de 65 ans. Depuis 2019, ce n'est plus le cas : chaque année, il y a plus de personnes qui partent à la retraite que de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Et cela se ressent : la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'étend et place les entreprises et l'Etat devant de grands défis. Le 14^e Forum PME du PEV au Technorama de Winterthour a esquissé des pistes pour la société, l'économie et l'Etat face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le 9 septembre 2023 était réservé à notre **journée électorale du parti à la Bourse de Zurich**. Sur le thème : « La gestion éthique dans les banques et autres entreprises proches de l'État - comment la renforcer ? » Juste avant la phase chaude de la campagne électorale, nous voulions nous profiler encore une fois sur le plan thématique et apparaître dans les médias, ainsi que motiver nos candidats pour le sprint final de la campagne électorale. Nous avons pu atteindre ces deux objectifs : le journal télévisé de la SRF a fait l'objet d'un reportage bienveillant avec des images marquantes et des interviews sympathiques, et les réactions des participants ont montré que l'événement était passionnant et motivait les gens en profondeur.

Après l'assemblée des délégués à Thoune, la **deuxième assemblée plénière des femmes du PEV** a eu lieu le 25 novembre. L'accent a été mis sur la planification annuelle 2024 avec le programme annuel et la journée des femmes 2024.

3 Élections fédérales

Lors des élections au Conseil national et au Conseil des Etats, le PEV n'a pas atteint les deux objectifs qu'il s'était fixés. Nous visions au moins trois sièges au Conseil national ainsi qu'une part électorale nettement supérieure à 2%. Avec la perte de mon siège en Argovie et une part électorale inférieure à 2%, nous avons dû admettre qu'avec le système électoral actuel, injuste, nous pouvions obtenir deux sièges, mais qu'un troisième n'était possible qu'avec beaucoup de chance au niveau de la proportionnelle et des apparentements de listes. Et c'est justement cette chance qui nous a manqué cette année : les listes du PEV et de l'association « Engagés » - une association indépendante issue des milieux proches du PEV avec laquelle nous nous sommes présentés aux élections - ont certes obtenu un super résultat consolidé. Mais comme le Centre s'est quelque peu affaibli dans le canton d'Argovie, il n'a manqué que 110 électeurs à l'association Centre-PEV-Engagés pour conserver mon siège. C'était particulièrement amer, car d'innombrables bénévoles, nos candidats, le Secrétariat général et moi-même avons fourni un effort énorme pour défendre ce siège.

Un très bon résultat dans le canton de Berne a assuré le siège de Marc Jost comme « mandat complet ». Dans le canton de Zurich, nous avons en outre pu confirmer le « mandat complet », mais le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances.

Au total, le PEV s'est présenté aux élections dans 18 cantons, et ce avec un nombre record de candidats. La conjoncture thématique après la pandémie de Corona et le débat exacerbé sur l'immigration n'ont malheureusement pas joué en faveur du PEV. Néanmoins, nous pouvons constater que nous pouvons toujours compter sur un électorat extrêmement fidèle et que nous avons à nouveau pu obtenir un résultat stable.

Evaluation par parti cantonal

	2015		2019		2023		Différence	
	Part électorale	Electeurs	Part électorale	Electeurs	Part électorale	Electeurs	Part électorale	Electeurs
Argovie	3.34%	6'510	3.64%	6'800	3.46%	6'911	-0.18%	111
Berne	4.30%	15'122	4.20%	14'358	4.25%	15'427	0.05%	1'069
Zurich	3.12%	13'267	3.30%	13'766	2.84%	12'614	-0.46%	-1'152
Bâle-Ville	2.30%	1'290	2.00%	1'081	2.20%	1'237	0.20%	156
Bâle-Campagne	2.20%	1'892	3.50%	2'732	2.60%	2'155	-0.90%	-577
Fribourg	0.70%	601	0.74%	640	0.72%	685	-0.02%	45
Genève	0.60%	602	0.70%	687	0.20%	208	-0.50%	-479
Grisons					1.00%	600	1.00%	600
Jura	0.00%	-	1.44%	322	0.89%	208	-0.55%	-114
Lucerne	0.60%	831	0.71%	939	0.47%	653	-0.24%	-286
Neuchâtel				-	1.06%	471	1.06%	471
Schaffhouse	0.00%	-	1.88%	569	2.47%	803	0.59%	234
Schwyz	0.00%	-	0.60%	307	0.45%	262	-0.15%	-45
Soleure	1.20%	1'043	1.19%	947	1.48%	1'257	0.29%	310
St. Gall	1.80%	2'526	1.60%	2'076	1.44%	2'084	-0.16%	8
Thurgovie	2.30%	1'785	2.70%	1'917	2.44%	1'988	-0.26%	71
Vaud	1.06%	1'867	1.30%	2'321	0.74%	1'329	-0.56%	-992
Zoug	0.00%	-	0.80%	321	0.50%	210	-0.30%	-111
Suisse	1.90%	47'336	2.08%	49'783	1.95%	49'102	-0.13%	-681

Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, le PEV a du mal avec le système électoral actuel lors des élections au Conseil national. Non seulement nous n'obtenons que 1% des sièges au Conseil national avec 2% de part électorale. De plus, la procédure d'attribution des sièges dans le système actuel favorise unilatéralement les grands partis. Si l'on arrondissait mathématiquement, le siège argovien serait resté chez nous.

Actuellement, les choses commencent à bouger. À la suite de l'afflux de listes apparentées lors des élections et aux débats sur les apparentements de listes, de nombreux partis veulent modifier le système électoral. Le PEV est en première ligne : un mois avant les élections, Marc Jost a déjà déposé une motion pour un nouveau système électoral (double proportionnelle, Pukelsheim), et d'autres motions d'autres partis ont suivi après les élections. Les commissions des institutions politiques du Conseil national (avec Marc Jost) et du Conseil des États sont maintenant au travail et évaluent le système électoral actuel. Nous sommes en contact permanent avec les autres partis, et espérons et prions pour une évolution vers un système électoral plus équitable !

4 Comité du parti

Le Comité du parti s'est réuni quatre fois au cours de l'année sous revue, plus une retraite de deux jours. Certaines réunions se sont déroulées en ligne. Les thèmes les plus importants étaient la campagne électorale et le budget électoral. En outre, le Comité du parti a décidé de dire oui à la prolongation de la loi Covid 19. Après les élections au Conseil national, le Comité du parti a lancé un processus stratégique afin de définir l'orientation du PEV Suisse pour la nouvelle législature. Ce processus devrait s'achever en été 2024.

5 Activités politiques

Repenser la place bancaire suisse

Le rachat dramatique du Crédit Suisse par l'UBS, associé à des milliards de garanties de la Confédération et de la BNS, a montré une chose : la politique du « too big to fail » a échoué. Avec la nouvelle UBS, un colosse est né, dont les risques sont devenus encore plus grands et qui doivent finalement être supportés par les contribuables. Pour le PEV, il est clair qu'un changement de mentalité est nécessaire sur toute la ligne. C'est ce que nous avons exigé lors de la session extraordinaire sur la reprise du CS.

Lors de notre journée électorale du parti à la Bourse de Zurich, nous avons également adopté une résolution pour une place bancaire et financière éthique.

Initiative pour l'inclusion

Le PEV Suisse soutient l'initiative pour l'inclusion. Le Comité du parti a pris cette décision à l'unanimité. La députée bernoise du PEV Simone Leuenberger, elle-même en fauteuil roulant, fait partie du comité d'initiative. L'une des principales préoccupations du PEV lors de l'élection était le respect de la vie en commun. Pour le PEV, une société qui traite chacun et chacune de manière juste et respectueuse n'est pas concevable sans une participation égale des personnes handicapées.

Des impôts fédéraux et des retraites équitables - également pour les couples mariés

Durant la campagne électorale et au-delà, le PEV a récolté des signatures pour les deux initiatives sur la pénalisation des couples mariés. Il n'est pas encore certain qu'un nombre suffisant de signatures soit récolté pour les deux initiatives. En tout cas, l'engagement du PEV n'a pas fait défaut.

Interventions au Conseil national

En 2023, **Nik Gugger** a déposé sept interventions politiques au Conseil national, dont cinq interpellations et deux postulats. Les interventions traitaient entre autres de l'augmentation des loyers en raison de l'inflation et d'une gestion éthique dans les banques et les entreprises proches de l'Etat à la suite de la chute du Crédit Suisse. Il a également soumis 13 questions à l'heure des questions.

Marc Jost a déposé dix interventions politiques au cours de l'année sous revue, dont trois initiatives parlementaires, deux motions, deux postulats et trois interpellations. Il a également déposé quatre questions à l'heure des questions.

L'initiative parlementaire visant à mettre fin à la pléthore de listes lors des élections au Conseil national grâce à un système électoral équitable (« Pukelsheim ») a été médiatisée. Une motion

traite de la question du changement de sexe chez les mineurs. L'initiative parlementaire « Des allocations adaptées pour des familles fortes », qui a obtenu une majorité au sein de la commission du Conseil national en 2024 et qui est désormais en suspens auprès de la commission compétente du Conseil des États, vise à augmenter les allocations familiales.

J'ai **moi-même** déposé six interventions en 2023, une initiative parlementaire, deux motions, un postulat et deux interpellations. Lors de l'heure des questions, j'ai en outre adressé quatre questions au Conseil fédéral. Dans mes interventions, j'ai traité des thèmes tels que les concepts de protection pour la prévention des abus dans les organisations qui travaillent avec des enfants et des jeunes et j'ai demandé un accès volontaire au service civil. Avec d'autres parlementaires, j'ai demandé que la Banque nationale suisse tienne compte des risques climatiques.

Les motions suivantes ont été de **grands succès**.

Le Conseil des Etats a adopté la motion en suspens « **banporn4kids** » de Nik Gugger avec un libellé légèrement modifié. Finalement, le Conseil national a également approuvé le texte modifié, de sorte que le Conseil fédéral doit maintenant présenter des adaptations légales qui obligent les fournisseurs de télécommunications à attirer l'attention des parents sur les mesures de protection techniques sur les terminaux et dans les services offerts. Ils doivent également proposer des instruments et des applications efficaces à cet effet. L'adoption de la motion est un grand succès et contribue à renforcer la protection de la jeunesse.

Le Conseil national veut aider les **femmes qui veulent sortir de la prostitution**. Il a transmis, au Conseil fédéral, une motion du PEV dans ce sens. Celle-ci demande des offres de formation et de travail pour la réorientation professionnelle et la réintégration sociale, un case management coordonnant les différentes actions ainsi que des structures de coopération entre les acteurs concernés. Le Conseil fédéral doit présenter des bases légales et un concept de mesures à cet effet.

En septembre, le Conseil national a adopté la motion « **Exonération des gaz renouvelables de la taxe sur le CO₂** » de Nik Gugger. En mars 2024, le Conseil des Etats lui a emboîté le pas et a également approuvé la motion. Le Conseil fédéral doit maintenant veiller à ce que le biogaz importé virtuellement en Suisse ne soit désormais plus soumis à la taxe sur le CO₂.

En revanche, les deux interventions concernant une **action humanitaire pour les quelque 2'600 personnes** restant depuis longtemps bloquées dans le système d'aide d'urgence de l'ancien droit d'asile ainsi que la **promotion des entreprises sociales** ont été arrêtées dans la dernière ligne droite. Les deux interventions ont certes trouvé une majorité au Conseil national, mais ont été rejetées par le Conseil des Etats. Le PEV est donc appelé à élaborer de nouvelles propositions de solutions et à les soumettre à nouveau au Conseil national.

6 Finances

Les comptes annuels 2023 se soldent par une petite perte. Heureusement, les cotisations centrales et les dons sont restés à un bon niveau, de sorte que la totalité des provisions pour les élections n'a pas dû être dissoute. Avec des dépenses de Fr. 1'120'375.20 et des recettes de Fr. 1'118'682.01, il résulte une perte de Fr. 1'693.19. Le capital propre s'élève donc à Fr. 21'443.46 au 1.1.2024.

Le fonds électoral, quant à lui, s'élève à Fr. 43'000.- (année précédente Fr. 243'000.-).

7 Élection de Thomi Jourdan : premier Conseiller d'État du PEV

J'aimerais terminer mon rapport annuel par un point fort spectaculaire : le 12 février 2023, la population du Canton de Bâle-Campagne a élu Thomi Jourdan au premier tour comme nouveau Conseiller d'Etat. Il est ainsi le tout premier Conseiller d'Etat du PEV, une étape importante pour le PEV ! Thomi Jourdan a su convaincre par une campagne électorale rafraîchissante, compétente et surtout engagée. Il a profité de l'occasion pour gagner la population à sa candidature. La surprise a été réussie et la sensation parfaite (le PEV a obtenu le siège au détriment de l'UDC).

Le 1^{er} juillet 2023, il a pris ses fonctions de Conseiller d'État et de Directeur de l'économie publique et de la santé.

8 Remerciements, actualités et perspectives

Remerciements

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette année. En raison des élections fédérales, elle a demandé beaucoup de travail et d'engagement, que ce soit pour les responsables de la campagne électorale, les candidats, les personnes qui ont posé des affiches ou distribué de la publicité, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses personnes qui ont participé. La collaboration au sein de la Direction générale, du Comité du parti et du Secrétariat général a été une fois de plus très précieuse et constructive et je leur adresse à nouveau mes plus vifs remerciements. Je tiens également à remercier, pour leur engagement, les nombreux élus dans un exécutif, un législatif ou une fonction au sein du PEV, ainsi que le grand nombre de personnes qui investissent bénévolement un temps précieux pour notre parti et donc pour la société, ou qui se rendent simplement à l'assemblée des délégués.

Winterthour, le 23 mars 2024

Lilian Studer
Présidente du PEV Suisse